



Conseil municipal | Séance du 9 décembre 2021

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°2021-12-09-4 | Finances communales - Budget de la ville -

Décision modificative n°6-2021

Sur le rapport de Monsieur Moysse Joachim

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 23

Date de convocation : 3 décembre 2021

L'An deux mille vingt et un, le 09 décembre, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moysse, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moysse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Monsieur Edouard Bénard, Madame Murielle Renaux, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Monsieur Jocelyn Chéron, Madame Alia Cheikh, Madame Noura Hamiche.

Etaient excusés avec pouvoir :

Monsieur Ahmed Akkari donne pouvoir à Monsieur Dominique Grévrard, Madame Najia Atif donne pouvoir à Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Christine Leroy donne pouvoir à Monsieur José Gonçalves, Madame Agnès Bonvalet donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Mathieu Vilela donne pouvoir à Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville donne pouvoir à Monsieur David Fontaine, Monsieur Romain Legrand donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Madame Murielle Renaux, Monsieur Johan Quérueil donne pouvoir à Monsieur Edouard Bénard, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Madame Florence Boucard.

Etaient excusés :

Monsieur Brahim Charafi, Madame Sarah Tessier.

Secrétaire de séance :

Monsieur Gregory Leconte

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales notamment son article L1612-11,
- L'instruction budgétaire et comptable M14,
- La délibération n°2020-12-10-10 du Conseil municipal du 10 décembre 2020 adoptant le budget primitif du budget principal de la ville pour l'exercice 2021,
- La délibération n°2021-02-25-03 du Conseil municipal du 25 février 2021 adoptant la décision modificative n°1 du budget principal de la ville pour l'exercice 2021,
- La délibération n°2021-02-25-17 du Conseil municipal du 25 février 2021 adoptant la décision modificative n°2 du budget principal de la ville pour l'exercice 2021,
- La délibération n°2021-04-22-3 du Conseil municipal du 22 avril 2021 adoptant la décision modificative n°3 du budget principal de la ville pour l'exercice 2021,
- La délibération n°2021-07-01-4 du Conseil municipal du 1^{er} juillet 2021 adoptant la décision modificative n°4 du budget principal de la ville pour l'exercice 2021,
- La délibération n°2021-10-14-3 du Conseil municipal du 14 octobre 2021 adoptant la décision modificative n°5 du budget principal de la ville pour l'exercice 2021,

Considérant :

- La nécessité d'ajuster les crédits de dépenses et de recettes,

Décide :

- D'adopter la décision modificative comme suit :

I . SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES 5 000,00 €

Direction	Objet	Nature comptable	chapitre	Montant
DCRC	▪ Autres services extérieur / Compagnie Bal à Pallas (subvention DRAC)	6288	011	5 000,00 €
	▪ Fêtes et cérémonies : "Mangeur d'étoiles"	6236	011	-6 036,00 €
DAF	▪ Guso : rémunération "Mangeur d'étoiles"		012	6 036,00 €
DST	▪ Chauffage	60621	011	17 000,00 €
	▪ Fournitures ateliers - extincteurs	60632	011	8 500,00 €
DFCP	▪ Enveloppe provision finances		67	-25 500,00 €

RECETTES 5 000,00 €

Direction	Objet	Nature comptable	chapitre	Montant
DCRC	▪ Subvention DRAC : projet de la compagnie "Bal à Pallas"	74718	74	5 000,00 €

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES 65 645,30 €

Directions	Objet	Nature comptable	chapitre	montant
DDT	▪ SORANO : régularisation de charges fixes d'exploitation de réseau de chauffage R2 à R4 - opération pour compte de tiers	45420	45	65 645,30 €

DEPENSES 65 645,30 €

Directions	Objet	Nature comptable	chapitre	montant
DDT	▪ SORANO : régularisation de charges fixes d'exploitation de réseau de chauffage R2 à R4 - opération pour compte de tiers	45410	45	65 645,30 €
	▪ Travaux réserves foncières	2128	21	-40 000,00 €
	▪ Etudes d'aménagement Touflet	2031	20	40 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 33 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 13/12/2021

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20211209-lmc124027-DE-1-1

Affiché ou notifié le 14 décembre 2021